

# Jeu-concours « Pendant le festival on consomme local »

## Comment ça marche ?



- Le commerce ou le restaurant du cœur de ville participant à l'opération (secteurs Esplanade, Mairie, port et plage) remet 1 carte de participation à ses clients (= carte recto-verso)



**2.** Le client réalise ses achats dans 1 ou plusieurs magasin.s et/ou restaurant.s participant à l'opération



Du 12 au 24 Juillet, consommer local vous fait gagner des places de concert à une des soirées du Festival de Thau sur le Port de Mèze\*.

Où retrouver ma carte ?  
Auprès des commerces/restaurants Mèzéois porteurs de l'opération.

Comment gagner des points ?  
Chaque achat effectué dans l'un des commerces/restaurant Mèzéois, vous cumulez des points.

Comment cela fonctionne ?  
Chaque commerçant ou restaurateur agrafe le ticket indiquant le montant des achats effectués dans son établissement et tamponne la carte ci-dessous.

Et après ?  
Au bout de 100€ de points d'achats cumulés auprès des commerçants, venez retrouver vos places directement en Mairie de Mèze pour le concert de votre choix sur les soirées du 21, 22, 23 ou 24 Juillet sur le Port de Mèze !

**ALORS, PENDANT LE FESTIVAL, CONSUMMEZ LOCAL !**

\*Dans la limite des places disponibles



- Pour chaque achat effectué, le commerçant tamponne la carte de participation et agrafe le ticket comme preuve d'achat



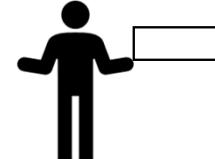
= 100€



4. Quand la personne a cumulé 100 € d'achat, elle se rend en Mairie de Mèze au service Accueil –Etat Civil qui contrôle que les 100 euros ont bien été atteints



5. Les agents d'accueil de la Mairie remettent à la personne l'invitation Festival de Thau



6. Le gagnant, muni de son invitation, se présente au stand « Invitations » à l'entrée du Festival où un billet lui sera remis